

Rome, le 24 février 2019

APRÈS LA RENCONTRE POUR LA PROTECTION DES MINEURS DANS L'ÉGLISE, CONTINUER NOTRE TRAVAIL ET APPLIQUER LES MESURES

Alors que vient de s'achever la « rencontre pour la protection des mineurs dans l'Église » qui a réuni du 21 au 24 février 2019 les représentants de l'Église catholique dans le monde, je tiens tout d'abord à remercier notre Pape François de cette initiative inédite. Depuis plusieurs années maintenant, le successeur de Pierre montre sa détermination dans la lutte contre les abus sexuels dans l'Église. La convocation à cette rencontre qui nous était faite, à nous, évêques, présidents de conférence épiscopale, est un signe de plus de sa volonté que l'Église catholique, à tous niveaux, prenne la mesure de la gravité de la crise qu'elle traverse et engage les moyens indispensables à la lutte contre les abus sexuels. Le travail et les échanges sur notre responsabilité épiscopale propre et sur la coresponsabilité, sur le rôle de la collégialité, sur la nécessaire transparence, sur la responsabilisation de tous, a notamment permis de nous rappeler notre juste rôle d'évêque dans cette lutte contre les abus sexuels.

L'appel du Pape à être concret raisonne tout particulièrement pour nous tous : « Le saint Peuple de Dieu nous regarde et attend de nous, non pas de simples et faciles condamnations, mais des mesures concrètes et efficaces à préconiser. Il faut être concret. »

Ces trois jours de travail dense ont été à la fois riches d'enseignements pratiques, d'invitations à progresser, d'échanges entre nous, de communion dans notre foi, mais aussi pleins de tristesse, de honte, d'émotion et de souffrance lorsque les témoignages de personnes victimes venaient ponctuer nos travaux.

La primauté de la parole des personnes victimes dans la prise en compte du drame des abus sexuels dans l'Église est sans doute le premier message de ce sommet. Toute notre Église, depuis nos paroisses jusqu'au Vatican, doit comprendre que la souffrance vécue et exprimée par les personnes victimes est fondatrice de notre action pour aujourd'hui et pour demain. Écouter ces personnes mais aussi les accompagner dans leur douloureux chemin de vie est le premier devoir de l'Église. Mais ce n'est aussi qu'avec elles que nous pourrons travailler pour que l'Église devienne véritablement une « maison sûre ».

Les points de réflexions, les différentes interventions ont attiré notre attention sur des aspects concrets de nos dispositifs de lutte contre les abus sexuels mais aussi sur nos mentalités, nos cultures propres, nos réticences qui peuvent encore freiner les diverses actions que nous devons engager ou poursuivre.

Du 2 au 5 avril prochain, les évêques de France se réuniront pour leur Assemblée plénière de printemps à Lourdes. Ce sera l'occasion pour moi de transmettre à mes frères évêques les points majeurs abordés ici à Rome. D'une part, les mesures déjà engagées par les évêques de France doivent être confortées par ce qui s'est vécu durant cette rencontre. D'autre part, il a été annoncé que, de cette rencontre, seront tirées « des conséquences opérationnelles et des engagements afin que les impulsions, les propositions et les mesures envisagées puissent être effectivement mises en pratique et que chaque dicastère ou institution sache ce qui lui incombe ». Ainsi, avec mes frères évêques, nous sommes prêts à accueillir ces impulsions, propositions et mesures pour les mettre en pratique dans l'Église qui est en France en étant conscients de « l'exigence de l'unité des évêques dans l'application des mesures qui ont valeur de normes et non pas uniquement d'orientations » (discours du Pape François en clôture de la rencontre).

Mgr Georges Pontier
Archevêque de Marseille
Président de la Conférence des évêques de France